

"La Seynoise" : un nouveau bail pour le président Jouvenceau

La philharmonique est la doyenne de nos sociétés

Dimanche matin, c'était, dans sa salle de la rue Gounod, l'assemblée générale annuelle de la philharmonique "La Seynoise". Inutile d'épiloguer sur l'histoire de cette société que tous les Seynois connaissent bien, surtout depuis la parution, l'été dernier, du livre de Marius Autran : "150 ans d'art musical à La Seyne" (livre qui s'épuise de jour en jour ; si vous ne l'avez, hâtez-vous !).

Autour de son président, M. E. Jouvenceau (par ailleurs, vice-président de la Fédération musicale du Var), et de ses collaborateurs au bureau, membres anciens et nouveaux s'étaient réunis pour faire le bilan des activités de 1984 et lancer celles

prévues pour 1985. Le rapport moral fut présenté par le secrétaire René Garbolino, et le rapport financier (après examen par la commission de contrôle) par le secrétaire Jean Sicard.

Après une discussion toute amicale et la mise au point de quelques questions de détail, les deux rapports furent adoptés à l'unanimité.

Retenons que la société a vu affluer un sang nouveau, question exécutants, grâce à l'apport d'une vingtaine de jeunes de l'école municipale de musique, et que les finances sont saines grâce aux subventions et aux dons accordés pour le prêt de la salle à divers organismes.

Il est évident que les frais d'entretien augmentent : impôts foncier et mobilier, électricité, chauffage, eau, réparation de la façade... Mais jusqu'à maintenant, on est arrivé à joindre les deux bouts.

La collaboration avec la clique de l'U.S.S. (M. Caffi) a été reconduite, à des conditions quelque peu remaniées. Des félicitations et des remerciements ont été adressés à M. Arèse, chef de musique, pour l'ensemble des concerts donnés pendant l'année écoulée ; à M. David, qui succède à M. Verrecchia pour l'entretien de la salle ; et à M. Autran pour son livre "Histoire de La Seynoise", qui reçoit des éloges de toutes parts.

Les dates des deux principaux concerts pour 1985 ont été retenues sous réserve de l'obtention d'une salle municipale : le 12 mai pour le concert de printemps et le 17 novembre pour celui de la Sainte-Cécile. Puis, il fallut procéder à l'élection du nouveau bureau. Ma foi, celui en place ayant donné toute satisfaction, et personne ne désirant se retirer, les mêmes resteront en fonction pour cette année belle marque de confiance envers des responsables qui œuvrent déjà depuis tant d'années ! Longue vie à la doyenne de nos sociétés.

TIENNE



ON NE CHANGE PAS UNE EQUIPE QUI REUSSIT